

OFFRE D'EMPLOI

ALTERNANCE : CHARGE.E DE MISSION CLUB INCLUSIF

Le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) est l'instance du mouvement sportif qui représente, anime et coordonne l'ensemble des acteurs qui proposent, en loisirs comme en compétition, une offre sportive à destination des personnes en situation de handicap. A ce jour, il compte 57 fédérations membres.

Le CPSF poursuit une double mission :

1. Constituer et diriger l'équipe de France aux Jeux Paralympiques.
2. Animer, coordonner et représenter les fédérations sportives membres pour développer la pratique sportive des personnes en situation de handicap.

Dans le cadre du déploiement de la version 2 du programme Club inclusif, l'un des programme phare de l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le CPSF recherche un ou une alternant-e dont les missions consistent à accompagner la mise en place du programme dans les différentes étapes qui le compose.

Rattachement hiérarchique et fonctionnelle

Il ou elle exécutera sa mission sous l'autorité fonctionnelle du chargé de projet structuration fédérale et sous l'autorité hiérarchique de la direction du CPSF et de la direction du développement et des territoires.

MISSIONS

Les principales missions de l'alternant-e consisteront à mettre en place le processus de mobilisation des clubs sportifs, à veiller au bon déroulement des sessions du dispositif, à veiller au bon déroulement de l'accompagnement des clubs dans la structuration de leur projet parasportif.

Les missions principales seront les suivantes :

- Assurer la mobilisation et l'engagement des clubs sportifs pour les sessions du programme Club inclusif, notamment par la création et la diffusion des éléments de communication auprès des parties prenantes et par la prise de contact avec les acteurs du mouvement sportif local.
- Assurer le processus d'inscription des participants par l'intermédiaire du logiciel dédié et partager le déroulement ainsi que l'évolution avec les parties prenantes.
- Contribuer à l'organisation et au suivi de la phase théorique de chaque session du programme, en animant les parties prenantes du dispositif et en maintenant le lien avec les clubs participants.
- Impulser la phase d'accompagnement auprès des clubs, assurer le suivi de leur engagement dans la démarche, et coordonner cette phase auprès des acteurs jusqu'à la construction des bilans.



- Suivre et renforcer les dispositifs de valorisation pour les clubs sportifs et les collectivités engagées afin de reconnaître leur contribution au développement de la pratique parasportive locale.
- Collaborer à la construction et à la mise en œuvre d'indicateurs d'évaluation du programme, et assurer leur suivi.
- Contribuer aux évolutions du programme.

PROFIL RECHERCHÉ

- Durée : 12 mois à partir de septembre ;
- Format privilégié : 3 à 4 jours en entreprise par semaine ;
- Profil issu du domaine de la gestion de projet et du management sportif (minimum bac +3 acquis) ;
- Une connaissance du milieu du sport et/ou du handicap est un atout. ;
- Le ou la candidat-e doit savoir s'adapter à des interlocuteurs différents au sein d'un environnement complexe et en mutation où les besoins et attentes varient fortement.

QUALITÉS ATTENDUES

- Excellent relationnel
- Capacité à gérer un environnement d'interlocuteurs nombreux
- Adaptabilité à un écosystème dense et varié
- Capacité d'analyse et d'apport critique dans des situations de réussite multifactorielle
- Maîtrise de la suite Office et des outils de travail à distance (environnement Office 365)
- Capacité à s'autoévaluer et à rendre compte
- Permis B indispensable

RÉMUNÉRATION ET STATUT

- Type de contrat : Alternance d'un an
- Rattachement géographique du poste : Paris (INSEP – CPSF)
- Déplacements à prévoir
- Rémunération : 1500€ bruts mensuels
- Tickets restaurants
- Prise en charge de 50% du forfait de transports publics
- Limite de candidature : **5 juillet 2026**
- Audition : à partir de la semaine du **13 juillet 2026**

Merci d'envoyer vos CV et lettre de motivation à emplois@france-paralympique.fr

Poste à pourvoir en septembre 2026

